

AIDES AUX RIVERAINS

La CCAR a rendu 23 avis favorables et 1 avis défavorable (*hors PGS*).

De juillet 2004 à juillet 2009, plus de 2 millions d'euros ont été dépensés pour financer les travaux de 166 dossiers sur un potentiel de 700. Le bilan financier est toujours déficitaire et l'aéroport continue à préfinancer ce déficit.

Selon les riverains, l'insonorisation de leurs logements n'est pas une réponse suffisante aux nuisances sonores subies, particulièrement l'été (*fenêtres ouvertes la nuit, etc.*) Aussi l'ACNUSA a-t-elle été sollicitée pour faire progresser les mesures réduisant le bruit à la source.

AIDE À L'INSONORISATION EN 2009

Demandes reçues éligibles : 21 demandes individuelles / 5 demandes groupées
Montant des frais de gestion : 27 467 euros

DOSSIERS AYANT FAIT L'OBJET D'UN AVIS FAVORABLE DES CCAR EN 2009

Demandes individuelles : 22 pavillons pour un montant engagé de 335 957 euros

DEMANDES GROUPÉES

3 copropriétés pour un montant engagé de 21 897 euros